

Arrêté n° A.R.S.B/DOSA/O/10.0049

en date du 15 juillet 2010
fixant la liste des membres de la
Conférence régionale de la santé et
de l'autonomie de Bourgogne

**La directrice générale
de l'agence régionale de santé de Bourgogne**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.1432-4; D.1432-28 à D.1432-53, L.1114-1 ;

Vu le code de l'environnement, notamment son article L.141-1;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n°2066-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie;

Vu le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination de Madame Cécile COURREGES, en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé de Bourgogne ;

ARRETE :

Article 1^{er} : la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bourgogne comprend 95 membres ayant voix délibérative répartis en huit collèges;

Article 2 : sont membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bourgogne au titre des collèges :

1^{er} collège des représentants des collectivités territoriales du ressort géographique de l'agence :

a) conseillers régionaux

- Monsieur Guy FERREZ,
suppléé par Monsieur Dominique LAPOTRE

- Madame Françoise TENEMBAUM,
suppléée par Monsieur David MARTI

- Monsieur Michel NEUGNOT,
suppléé par Madame Blandine DELAPORTE

b) président des conseils généraux ou leurs représentants

- Le président du conseil général de la Cote d'Or,
suppléé par M. *désignation en cours*
- Le président du conseil général de la Nièvre,
suppléé par M. Alain LASSUS
- Le président du conseil général de la Saône et Loire,
suppléé par M. *désignation en cours*
- Le président du conseil général de l'Yonne,
suppléé par Monsieur Robert BIDEAU

c) représentants des groupements de communes

- Monsieur Christophe SIRUGUE, président de la communauté d'agglomération Chalon-Val de Bourgogne,
suppléé par Monsieur Pierre JACOB
- Madame Catherine LOUIS, présidente de la communauté de communes de saint Seine l'Abbaye,
suppléée par Monsieur Bénigne COLSON
- Monsieur Didier BOULAUD, président de la communauté d'agglomération de Nevers
suppléé par Monsieur Carlos OLIVERA

d) Trois représentants des communes

- M. *désignation en cours*
suppléé par M. *désignation en cours*
- M. *désignation en cours*
suppléé par M. *désignation en cours*
- M. *désignation en cours*
suppléé par M. *désignation en cours*

2° Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) représentants des associations agréées de santé

- Madame Martine WESOLEK, Union régionale des associations familiales de Bourgogne (URAF)
suppléée par Madame Catherine LIENHARDT, Association française des sclérosés en plaques (AFESP)
- Monsieur Gérard PERRIER, Fédération de l'Yonne et fédération régionale des aînés ruraux
suppléé par Monsieur Hubert DE CARPENTIER, France Alzheimer Cote d'Or
- Madame Mireille LOBREAU, Association Jusqu'à la mort accompagner la vie (JALMALV)
suppléée par Madame Marie-Dominique CAO-THANH, Association bourguignonne des insuffisants respiratoires (ABIR)
- Monsieur Francis JAN, Union nationale des familles et amis de malades handicapés psychiques (UNAFAM)
suppléé par Madame Marie-Claude BRENOT, présidente du Comité Association Valentin Haüy de Dijon
- Monsieur Robert YVRAY, Fédération des associations de diabétiques de Bourgogne (FADB)

suppléé par Monsieur Gabriel CHOPIN, Alcool Assistance

- Monsieur Gérald GUERDAT, Association AIDES
suppléé par Monsieur Philippe BALLOT, Association santé et droits des patients
- Madame Liliane PEUTIN, Association de défense des malades hospitalisés et personnes âgées en établissement (AMHE)
suppléée par Madame Cécile RELIOUX, Association française contre les myopathies (AFM)
- Monsieur Yann LECOMTE, Collectif interassociatif pour la santé (CISS Bourgogne)
suppléé par Madame Sophie FLUCHOT, Association des familles de traumatisés crâniens (AFTC)

b) représentants des associations de retraités et personnes âgées

- Monsieur Guy ANDRIOT, CODERPA de la Côte d'Or
suppléé par Monsieur Jean-Pierre MARTIN, CODERPA de la Côte d'Or
- M. *en cours de désignation*, CODERPA de la Nièvre
suppléé par M. *en cours de désignation*, CODERPA de la Nièvre
- Madame Josette HARSTRICH, CODERPA de la Saône et Loire
suppléé par Monsieur Guy PERSEGOL, CODERPA de la Saône et Loire
- Madame Monique BEAUCHEMIN, CODERPA de l'Yonne
suppléée par Madame Michèle LE GOFF, CODERPA de l'Yonne

c) représentants des associations des personnes handicapées

- M. *en cours de désignation*, CDCPH de la Côte d'Or
suppléé par M. *en cours de désignation*, CDCPH de la Côte d'Or
- M. *en cours de désignation*, CDCPH de la Nièvre
suppléé par M. *en cours de désignation*, CDCPH de la Nièvre
- Monsieur BAILLY, CDCPH de la Saône et Loire
suppléé par Monsieur CHARLES, CDCPH de la Saône et Loire
- Monsieur Michel TONNELIER, CDCPH de l'Yonne
suppléé par Monsieur Philippe BECUWE, CDCPH de l'Yonne

3° Collège des représentants des conférences de territoire

- M. *désignation ultérieure*
suppléé par M. *désignation ultérieure*
- M. *désignation ultérieure*
suppléé par M. *désignation ultérieure*
- M. *désignation ultérieure*
suppléé par M. *désignation ultérieure*
- M. *désignation ultérieure*
suppléé par M. *désignation ultérieure*

4° Collège des partenaires sociaux

a) représentants des organisations syndicales de salariés

- M. *en cours de désignation*, CFE-CGC
suppléé par M. *en cours de désignation*, CFE-CGC

- M. *en cours de désignation*, CFTC
suppléé par M. *en cours de désignation*, CFTC
- Monsieur Patrick BRUET, FO
suppléé par Madame Annick DUGAT, FO
- Monsieur Jacques MONTANDON, CFDT
suppléé par Monsieur Michel MORAUX, CFDT
- Madame Frédérique MUGNIER, CGT
suppléée par Madame Nadine LALLEMAND, CGT

b) représentants des organisations professionnelles d'employeurs

- M. *en cours de désignation*, CGPME
suppléé par M. *en cours de désignation*, CGPME
- Monsieur Yves BARD, UPA
suppléé par Monsieur Gérard MEHU, UPA
- Monsieur Bernard CHARIGNON, MEDEF
suppléé par M. *en cours de désignation*, MEDEF

c) représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

- M. *en cours de désignation*
suppléé par M. *en cours de désignation*

d) représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

- Monsieur Pierre ALARD, FNSEA
suppléé par Madame Mauricette BESANCON, FNSEA

5°- Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociales

a) représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

- Madame Michèle RABAIN, Association du Renouveau
suppléé par Monsieur Bernard BLETTERY, Société dijonnaise de l'assistance par le travail (SDAT)
- Monsieur Bernard GOUHOT, Association Le Pont
suppléé par Madame Roselyne SIMEON, Association Adoma

**b) représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
au titre de l'assurance vieillesse :**

- Monsieur Christophe MADIKA, directeur CARSAT Bourgogne / Franche-Comté
suppléé par Monsieur Marc DUCHET, ingénieur conseil CARSAT Bourgogne / Franche-Comté

au titre de la branche accidents du travail-maladies professionnelles :

- Monsieur Bernard TAPIE, directeur-adjoint maladie à la CARSAT Bourgogne / Franche-Comté,
suppléé par Madame Nathalie JACOTOT, responsable du département action sociale, CARSAT Bourgogne / Franche-Comté

c) représentant des caisses d'allocations familiales

- Monsieur Jean-Philippe DAZY, président du conseil d'administration de la CAF de Côte d'Or
suppléé par Madame Bernadette DAVID, première vice-présidente du conseil d'administration de la CAF de Côte d'Or

d) représentant de la mutualité française

- Monsieur Michel MARTIN, Mutualité française Bourgogne
suppléé par Monsieur Guillaume GARDIN, Mutualité française Bourgogne

6° - Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

a) représentants des services de santé scolaire et universitaire

- Docteur Marie-Claude BOIVIN, conseillère technique du recteur
suppléée par Mme LILETTE , rectorat de l'académie de Dijon
- M. Henri-Jacques SMOLIK, directeur du SMPUPS
suppléé par M. Christophe MONNY, directeur général adjoint

b) représentants des services de santé au travail

- Docteur Marc GUEGAN, directeur AIST 89,
suppléé par Mme Christine TADDEI, directrice AIST 21
- Madame Agnès MEUNEVEAUX, directrice SST BTP 21,
suppléée par M. Didier MICHAUT, directeur MT 71,

c) représentants des services départementaux de protection maternelle et infantile

- Monsieur le directeur général adjoint solidarité et famille au conseil général de Côte d'Or
suppléé par Madame Dominique BLIN, directrice enfance, famille et insertion au conseil général de Côte d'Or
- Docteur Geneviève MASSIN, chef du service PMI au conseil général de Côte d'Or
suppléée par Madame Evelyne DOUVIER, adjointe du service PMI au conseil général de Côte d'Or

d) représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé (dont 1 représentant du secteur médico-social)

- Docteur Isabelle MILLOT, directrice de l'Instance régionale d'éducation pour la santé (IREPS Bourgogne)
suppléée par Madame PELAMOURGUES, Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA)
- Monsieur Maurice BOLLARD, président du Centre régional d'études et d'actions sur les handicaps et les inadaptations (CREAI Bourgogne)
suppléé par Madame Catherine DELORME, Service départemental d'intervention en toxicomanie (SDIT), Sauvegarde 71

e) représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche

- Madame Bernadette LEMERY, directrice de l'Observatoire régionale de la santé (ORS Bourgogne)
suppléée par Monsieur Tony FOGLIA, chargé d'études à l'ORS de Bourgogne

f) représentant des associations de protection de l'environnement agréées

- Madame Catherine SCHMITT, Association Yonne Nature Environnement
suppléée par Monsieur Thierry GROSJEAN, Confédération associative pour l'environnement et la nature de Saône et Loire

7° - Collège des offreurs des services de santé

a) représentants des établissements publics de santé (FHF Bourgogne)

- Monsieur Pierre-Charles PONS, directeur du centre hospitalier universitaire de Dijon
suppléé par Monsieur Barthélémy MAYOL, directeur adjoint du centre hospitalier universitaire de Dijon
- Monsieur Raynal FERRARI, directeur du centre hospitalier de l'agglomération de Nevers
suppléé par Monsieur Michel BRAVAIS, directeur du centre hospitalier de Chalon sur Saône
- Monsieur Yves BUZENS, directeur du centre hospitalier spécialisé de l'YONNE
suppléé par Monsieur Laurent FLOT ARNOULD, directeur du centre hospitalier de MACON
- Professeur Claude GIRARD, président de la CME du CHU de DIJON
suppléé par le Docteur Elofti FRIGUI, président de la CME du centre hospitalier de Joigny
- Docteur Arnaud DELLINGER, président de la CME du centre hospitalier de Chalon sur Saône suppléé
par le Docteur Benoit JONON, président de la CME du centre hospitalier d'Auxerre

b) représentants des établissements privés de santé à but lucratif (FHP)

- Monsieur Michel GRASS, directeur général de la clinique Paul Picquet à Sens
suppléé par Monsieur Cyril SZYMKOWICZ, directeur de la clinique Sainte Marthe à Dijon
- Docteur Gérard DESCHAMPS, président de la CME du centre orthopédique médico-chirurgical de
Dracy-le-Fort
suppléé par le Docteur Florence MARNAT, présidente de la CME de la clinique de Chenôve

c) représentants des établissements privés de santé à but non lucratif (FEHAP)

- Monsieur Pierre MULLER, directeur général du groupe hospitalier Le Creusot-Montceau
suppléé par Madame Sylvie WACKENHEIM, directrice du Renouveau, à Dijon
- Docteur Joseph KLEIN, président de la CME du site le Creusot
suppléé par le Docteur Brigitte LUCAS-PINAUD, président de la CME du centre de réadaptation
fonctionnelle de Divio à Dijon

d) représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile (FNEHAD)

- Madame Marie-Ange TERRADE, directeur HAD de la Fédération dijonnaise des œuvres de soutien à
domicile (FEDOSAD)
suppléée par Monsieur Christian FERIOT, directeur HAD Nivernais Morvan-CRF

e) représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

- Monsieur Thierry CABRITA, Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux
(URIOPSS),
suppléé par *un représentant du GEPSO, dont la désignation est en cours*
- Monsieur Denis VIVANT, Association des paralysés de France (APF)
suppléé par Monsieur Pascal GIRARD, Convention nationale des associations de protection de l'enfant
(CNAPE)
- Monsieur Christian RAUCHE, Fédération nationale des associations gestionnaires au service des
personnes handicapées (FEGAPEI)
suppléé par Monsieur Jacques PILLIEN, Union régionale des associations de parents et amis de personnes
handicapées mentales (URAPEI)
- Monsieur Fabrice TOLETTI, Union régionale des pupilles de l'école publique (URPEP)
suppléé par Monsieur Davis CLUZEAU, Union régionale des associations laïques gestionnaires du secteur
sanitaire, médico-social, médico-éducatif et éducatif spécialisé (URALG)

f) représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

- Madame Valérie DOURY, Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux suppléée par Monsieur Pierre-Henri DAURE, (URIOPSS)
- Monsieur Christophe FABRE, Syndicat national des établissements et résidences pour personnes âgées suppléé par monsieur Pascal BAILLY, (SYNERPA)
- Monsieur Jean-Jacques PERRUT, Union régionale de l'aide, des soins et des services aux domiciles de Bourgogne suppléé par Madame Marie-Claude SOMMER, (UNA)
- Madame Marie Josèphe LAVERNE, Union régionale des centres communaux d'action sociale suppléée par Madame martine COURBON, (URCCAS)

g) représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

- Monsieur Gilles PIERRE, Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) suppléé par Monsieur Pierre DESRAY, Croix rouge française

h) représentant parmi les responsables des centres de santé, des maisons de santé et des pôles de santé

- Docteur Michel SERIN, Fédération des maisons et groupements interprofessionnels de santé bourguignons suppléé par Madame Marie-Lise GRAZIA, Caisse régionale de la sécurité sociale dans les mines du Centre-Est, gestionnaire de centre de santé

i) représentant parmi les responsables des réseaux de santé implantés dans la région

- Docteur Serge TCHERAKIAN, réseau Tab' agir suppléé par Monsieur Bruno TAVIOT, réseau Onco Bourgogne

j) représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins

- Docteur Dominique DELAMOTTE, REGULIB Yonne suppléé par le Docteur Franck-Henry SYLVESTRE, Maison médicale de garde du pays beaunois

k) médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation

- Docteur Marc FREYSZ, SAMU du CHU de Dijon suppléé par le Docteur Karim BOUDENIA, SAMU du CHU de Dijon

l) représentant des transporteurs sanitaires

- Monsieur Patrick RAYNAUD, ambulances mâconnaises et tournugeoises (AMT) suppléé par Monsieur Christian MANLEY, centre ambulancier de l'Auxois

m) représentant de services départementaux d'incendie et de secours

- M. *en cours de désignation*, suppléé par M. *en cours de désignation*,

n) représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé

- Docteur, *en cours de désignation*,
suppléé par Monsieur le Dr *en cours de désignation*,

o) membres des unions régionales des professionnels de santé

- Docteur Stéphane CASSET, médecin
suppléé par le Docteur Emmanuel DEBOST, médecin
- Docteur Patrick BOUILLOT, médecin
suppléé par le docteur Loïc FABRE-AUBRESPY, médecin
- Monsieur Alexander BERENGUER, pharmacien
suppléé par Monsieur Pascal MARTIN, pharmacien
- Docteur Alain DEJUST, chirurgien dentiste
suppléé par le docteur Jean-Paul GRANDCLAUDON, chirurgien dentiste
- Monsieur Patrice THIBAUT, masseur-kinésithérapeute
suppléé par Monsieur Jean-Pierre DUBOIS, masseur-kinésithérapeute
- Madame Catherine JOCHMANS-MORAINE, infirmière
suppléée par Madame Nadia LARBOUILLAT, infirmière

p) représentant de l'ordre des médecins

- Docteur Jacques GIRARDIER, Conseil régional de l'ordre des médecins de Bourgogne
suppléé par le Docteur Jean-Pierre BENOIT, Conseil régional de l'ordre des médecins de Bourgogne

q) représentant des internes en médecine

- Monsieur Sébastien MIREK,
suppléé par Madame Nadège CUEILLE,

8° Collège de personnalités qualifiées

- Docteur Pierre FUMOLEAU, directeur du centre de lutte contre le cancer George François Leclerc
- Mme Christiane PERNET, ancienne directrice départementale des affaires sanitaires et sociales

Article 3: participent, avec voix consultative, aux travaux de la conférence régionale de santé et de l'autonomie et au sein de ses différentes formations

- le préfet de région ou son représentant ;
- le président du conseil économique et social régional ou son représentant;
- le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant;
- le directeur régional des affaires culturelles ou son représentant ;
- le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ou son représentant;
- la directrice régionale des finances publiques ou son représentant;
- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant;
- le directeur régional de l'alimentation, l'agriculture et la forêt ou son représentant;
- le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse ou son représentant;
- la directrice générale de l'agence régionale de santé ou son représentant;
- Monsieur Pierre L'HOSTIS, représentant des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général ou son représentant;
- Monsieur Dominique BOSSONG, représentant de la caisse régionale de la mutualité sociale agricole ou son représentant;
- Monsieur René PERNOT, représentant de la caisse de base du régime social des indépendants ou son représentant.

Article 4 : la durée du mandat des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie est de quatre ans, renouvelable une fois, à compter de la date du présent arrêté, et jusqu'à la création de la fédération régionale des unions régionales des professionnels de santé, pour les représentants mentionnés au o) du 7^o collège.

Article 5 : le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de la notification pour les personnes auxquelles elle a été notifiée, ou de sa publication pour les autres personnes, en formulant

- un recours gracieux auprès de la directrice générale de l'agence régionale de santé de Bourgogne;
- un recours contentieux devant le Tribunal Administratif compétent.

Article 6 : la directrice générale de l'Agence régionale de santé de Bourgogne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bourgogne.

Fait à Dijon, le 15 juillet 2010

La directrice générale
de l'agence régionale de santé
de Bourgogne

Cécile COURREGES